

COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES

N° 26/07/3.2

SEANCE DU 20 JUILLET 2026
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE VINGT JUILLET à 18 HEURES

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENT
33	28	5	0

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

PRESENTS :

Robert BENEVENTI, Laetitia QUILICI, Michel THUILIER, Dominique RIGHI, Carine GINZAC, Michel OLLAGNIER, Didier MARTINA-FIESCHI, Jean LAYOLO, Nadine ALESSI, Annick BUISSON-ETIENNE, Jean-Louis PIERACCINI, Antoine VACCARO, Patrick APARICIO, Thierry AKSOUL, Marie-Dominique GABRIELLI, Philippe CASTILLO, Catherine MAGADDINO, Katell LE BLEIZ, Hélène CAREN-DEROSES, Julien ROCCHIA, Benoît ADET, Anaïs HATRET, Yann MARTEL, Yannick RIOU, Muriel BOVIS, Rémi CARMAGNOLE, Christian BERCOVICI, Claudie CARTEREAU-ZUNINO

REPRESENTES :

Delphine GROSSO représentée par M. Le Maire, Robert BENEVENTI
Brigitte CREVET représentée par Laetitia QUILICI
Nathalie PESCHARD-LAUZIERE représentée par Carine GINZAC
Valérie MASSENET représentée par Didier MARTINA-FIESCHI
Ombeline LOMPRES représentée par Michel THUILIER

Secrétaire de séance : Yann MARTEL

VOTE :

UNANIMITE : OUI

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

OBJET : Attribution de subventions aux associations sportives

Monsieur Michel OLLAGNIER, adjoint au Maire, informe l'assemblée qu'il convient de se prononcer sur diverses attributions de subventions aux associations sportives comme suit :

• **Subventions aux associations sportives – 40/65748**

UNION SPORTIVE OLLIOULAISE (football)	21 000 €
VOLLEY BALL OLLIOULAIS	10 000 €
KIMBAD OLLIOULES (Badminton)	2 500 €
GROUPE SPELEOLOGIQUE OLLIOULAIS	200 €
GODASSE BAGNADO	2 100 €
CLUB DES ARTS MARTIAUX OLLIOULAIS	1 300 €
CLUB DES ARTS MARTIAUX OUEST VAROIS	700 €
COMPAGNIE ARC OLLIOULAISE	2 000 €
BOULE BOMBEE OLLIOULAISE	1 300 €
TENNIS MUNICIPAL OLLIOULAIS	2 380 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LES EUCALYPTUS	930 €
SOCIETE DE CHASSE LA MAQUISARDE	1 500 €



TRAIL CLUB D'OLLIOULES	600 €
RUGBY CLUB OLLIOULAIS	10 000 €
AAPPMA LE GARDON (Association de pêche et de protection du milieu aquatique de Toulon et ses environs)	700 €
PING PONG OLLIOULAIS	400 €
OLYMPIC MARISTES EXTERNAT SAINT JOSEPH	1 090 €
LES IMMORTELLLES D'OLLIOULES	700 €
LA FOULEE OLLIOULAISE	1 600 €
BAD JEUNES 83	2 000 €
LE PHENIX OLLIOULAIS	700 €
AIKIDO	300 €
BASKET CLUB OLLIOULAIS	4 000 €
LA LICORNE	1 500 €
LA CROISEE DES LAMES	300 €

L'ASSEMBLEE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'avis de la commission des Sports qui s'est réunie le 9 juillet 2026,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,
APRES DELIBERE,

APPROUVE les attributions de subventions aux associations sportives énoncées ci-dessus.

LE MAIRE
Robert BENEVENTI



Le ou la secrétaire
de séance

